REGLEMENT DU JEU MEDI TELECOM
« Orange Esport Champions»

PREAMBULE

MEDI TELECOM SA, société anonyme de droit marocain au capital social de 2.373.168.700 Dirhams, ayant son siège social au Lotissement La Colline II, Immeuble les Quatre Temps, Sidi Maârouf, Casablanca, Maroc, Immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 97815, Identification Fiscale n° 108 6826, représentée par son Directeur Général, M. Hendrik KASTEEL, ci-après dénommée « MEDI TELECOM ».

MEDI TELECOM organise, via son prestataire ATLAS GAMING SARL, pendant la période de jeu reprise au sein de l'article 2 des présentes et sur tout le territoire du Royaume du Maroc des tournois pour chacun des 4 (quatre) jeux vidéo sur appareil mobile « Garena Free Fire », sur consoles « eFootball PES 2021 » et sur PC « League of Legends » et « Fortnite Battle Royale » (ci-après désignés « Tournois ») dans le cadre d'une compétition dénommée « Orange Esport Champions » répartis sur 3 (trois) saisons (ci-après dénommé « le Jeu ») selon les modalités décrites dans le présent règlement.

Le présent règlement de jeu annule et remplace le règlement de jeu intitulé « Orange Esport Champions» déposé par MEDI TELECOM au rang des minutes de l'étude de Maître Ihssane Bensouda, notaire à l'adresse suivante : 22, Boulevard Omar El Khayam Résidence Fatimzahra Beauséjour, Casablanca, Maroc en date du 5 avril 2021.

ARTICLE 1 : CIBLE

La participation au présent Jeu est ouverte pendant la période de jeu reprise au sein de l'article 2 des présentes à l'ensemble des personnes physiques majeures résidant au Maroc, conformément aux conditions définies par MEDI TELECOM au sein du présent règlement.

Toutefois, sont exclus de la participation au présent Jeu :

- L'ensemble des collaborateurs de MEDI TELECOM et les membres de leurs familles (enfants et conjoints) faisant partie du même foyer que celui desdits collaborateurs de MEDI TELECOM ;
- Maître Ihnsane Bensouda, notaire à Casablanca et l'ensemble de son personnel ainsi que les membres de leurs familles (enfants et conjoints) faisant partie du même foyer que ces derniers ;
- L'ensemble des collaborateurs des agences partenaires de MEDI TELECOM et les membres de leurs familles (enfants et conjoints) faisant partie du même foyer que celui desdits collaborateurs ;

- Les distributeurs agréés de MEDI TELECOM et l'ensemble de leurs collaborateurs ainsi que les membres de leurs familles (enfants et conjoints) faisant partie du même foyer que celui desdits collaborateurs ;
- Les sociétés partenaires de MEDI TELECOM ou participant à l'organisation dudit jeu à savoir ATLAS GAMING SARL ainsi que l'ensemble de leurs collaborateurs et les membres de leurs familles (enfants et conjoints) faisant partie du même foyer que celui desdits collaborateurs
- Les personnes n'ayant pas atteints l'âge de 18 (dix-huit) ans et les personnes morales.

Dans l'hypothèse où l'une des personnes exclues par le présent règlement participe au Jeu objet des présentes et est tirée au sort/ déterminée comme gagnante, celle-ci ne sera pas reconnue comme gagnante et ne se verra pas attribuer aucun gain. Dans cette hypothèse, MEDI TELECOM pourra l'attribuer de plein droit à un autre gagnant.

ARTICLE 2 : DUREE

Le Jeu se déroule du 16 avril 2021 à 00h00min01s au 16 janvier 2022 à 23h59min59s inclus.

La période de jeu précitée est ci-après désignée par (« la Période du Jeu »).

ARTICLE 3 : PARTICIPATION AU JEU

Pour participer au Jeu et tenter de gagner l'un des gains indiqués au sein de l'article 6 ci-dessous, le participant doit suivre les étapes suivantes :

3.1 Phase d'inscription au Jeu (ci-après désigné « Phase d'Inscription »)

Les inscriptions seront ouvertes comme suit:

Saison 1 :

- Pour le Tournoi « League of Legends » : du 8 avril 2021 à 00h00min01s au 14 avril 2021 à 23h59min59s inclus ;
- Pour les Tournois « eFootball PES 2021 », « Garena Free Fire » et « Fortnite Battle Royale » : du lundi à 00h00min01s au jeudi à 23h59min59s de chaque semaine selon le planning repris en Annexe 2 des présentes.

Saison 2 :

- Pour le Tournoi « League of Legends » : du 7 juillet 2021 00h00min01s au 13 juillet 2021 à 23h59min59s inclus ;
- Pour les Tournois « eFootball PES 2021 », « Garena Free Fire » et « Fortnite Battle Royale » : du lundi à 00h00min01s au jeudi à 23h59min59s de chaque semaine selon le planning repris en Annexe 2 des présentes.

Saison 3 :

- Pour le Tournoi « League of Legends » : du 14 octobre 2021 à 00h00min01s au 20 octobre 2021 à 23h59min59s inclus ;
- Pour les Tournois « eFootball PES 2021 », « Garena Free Fire » et « Fortnite Battle Royale » : du lundi à 00h00min01s au jeudi à 23h59min59s de chaque semaine selon le planning repris en Annexe 2 des présentes.

Chaque saison s'étalera sur une durée de 12 (douze) semaines (ci-après désignées « Saison »).

Les personnes participant au Tournoi « eFootball PES 2021 » sont ci-après désignées les « Joueurs » et les personnes participant aux Tournois « Garena Free Fire », « League of Legends » et « Fortnite Battle Royale » sont ci-après désignées les « Participants ».

Chaque personne désirant participer au Tournoi « eFootball PES 2021 » est tenue de se connecter sur la page www.orange.ma/esports et de cliquer sur le bouton « S'inscrire » qui renvoie vers la page Orange Esport Experience https://esportexperience.orange.com/ma. Le Joueur devra sélectionner le Tournoi « eFootball PES 2021 » et cliquer dessus pour remplir le formulaire d'inscription correspondant audit Tournoi.

Le Joueur doit être éligible et ce conformément aux conditions reprises au sein de l'article 1 du présent règlement.

Pour les Tournois « League of Legends », « Fortnite Battle Royale » et « Garena Free Fire », chaque personne désirant participer à l'un desdits Tournois est tenue de se connecter sur la page www.orange.ma/esports et de cliquer sur le bouton « S'inscrire » qui renvoie vers la page Orange Esport Experience https://esportexperience.orange.com/ma. Le Participant devra sélectionner le Tournoi de son choix et cliquer dessus pour inscrire les membres de son équipe, sans dépasser 6 (six) Participants par équipe (5 (cinq) Participants et 1 (un) remplaçant) pour le Tournoi « League of Legends », 4 (quatre) Participants par équipe pour le Tournoi « Garena Free Fire » et 2 (deux) Participants par équipe pour le Tournoi « Fortnite Battle Royale ». Cette personne qui procède à l'inscription est considérée comme étant le capitaine d'équipe (« Capitaine »). Ledit Capitaine déclare avoir obtenu des autres membres de l'équipe (et du remplaçant pour le Tournoi « League of Legends ») leur accord de participation à l'un des 3 (trois) Tournois précités et s'engage à relever et garantir MEDI TELECOM conte toute réclamation desdits membres.

Pour s'inscrire à l'un des 3 (trois) Tournois précités, le Capitaine de chaque équipe et les autres Participants de son équipe et le remplaçant à inscrire doivent être éligibles et ce conformément aux conditions reprises au sein de l'article 1 du présent règlement.

Le remplaçant a vocation à remplacer l'un des 5 (cinq) Participants à partir de son désistement pour les phases du Tournoi restantes.

Dès son désistement, le membre d'une Equipe qui se sera désisté ne pourra, en aucun cas, jouer les phases restantes du Tournoi et renonce ainsi de manière définitive au gain qu'il aurait pu gagner et ne pourra en aucun cas formuler une quelconque réclamation dans ce sens.

Dans la mesure où il y a 1 (un) seul remplaçant pour le Tournoi « League of Legends », si plus d'1 (un) Participant se désiste pendant ledit Tournoi, l'équipe est éliminée d'office dans la mesure où celle-ci doit être composée de 5 (cinq) Participants minimum.

Pour les Tournois « Garena Free Fire » et « Fortnite Battle Royale », si l'un des Participants se désiste pendant lesdits Tournois, l'équipe est éliminée d'office du Jeu.

Pour s'inscrire à l'un des 3 (trois) Tournois susvisés, le Capitaine doit :

- Se rendre sur le Site Internet pendant les périodes d'inscription aux Tournois sus indiquées ;
- Remplir le formulaire prévu à cet effet avec ses données d'identification et celles des membres de son équipe ainsi que celles du remplaçant pour le Tournoi « League of Legends »).

Chacun des Participants sera contacté par courriel et sera dans l'obligation de confirmer son inscription au Tournoi en cliquant sur le lien de confirmation qui apparaîtra dans ledit courriel et ce, dans un délai de 12h (douze heures) à compter de sa notification.

Les 9696 (neuf mille six cent quatre-vingt-seize) premiers Participants et Joueurs ayant confirmé leur participation à l'ensemble des Tournois seront les Participants et Joueurs participants aux Tournois de chaque Saison dont le nombre se décline comme suit :

eFootball PES 2021: 128 (cent vingt-huit) Joueurs chaque semaine, soit 1536 (mille cinq cent trente-six) Joueurs par Saison.

League of Legends : 8 (huit) équipes de 6 (six) Participants (5+1 remplaçant) soit 48 (quarante-huit) Participants par Saison.

Fortnite Battle Royale: 50 (cinquante) équipes de 2 (deux) Participants chaque semaine, soit 1200 (mille deux-cent) Participants par Saison.

Garena Free Fire : 144 (cent quarante-quatre) équipes de 4 (quatre) Participants chaque semaine, soit 6912 (six mille neuf-cent douze) Participants par Saison.

Les équipes et Joueurs n'ayant pas confirmé leur participation ne pourront participer à aucun Tournoi et ce, sans que la responsabilité de MEDI TELECOM ne puisse être engagée.

Suite à la confirmation du jour de participation des Participants et des Joueurs, ceux-ci recevront un courriel contenant le lien de la plateforme « Serveur Discord » ci-après désignée (« Plateforme de jeu »).

Une fois sur la Plateforme de jeu, les Participants des Tournois « Garena Free Fire », « League of Legends » et « Fortnite Battle Royale » seront automatiquement assignés à leur équipe selon le formulaire d'inscription préalablement renseigné lors de leur inscription sur la page https://esportexperience.orange.com/ma

Pendant la durée des Tournois, les Participants des équipes et remplaçants recevront pour le Tournoi « League of Legends » les adresses IPs de la Plateforme de jeu afin de leur permettre de participer aux tournois et de confirmer avec eux, par téléphone, le jour de chaque match de chaque Tournoi leur présence.

Toute communication faite avec le Capitaine de l'équipe sera considérée comme une communication avec tous les membres de son équipe. Une équipe ne pourra pas changer de Capitaine pendant toute la Période du Jeu sauf si celui-ci se désiste. S'agissant uniquement du Tournoi « League of Legends » dans ce cas, le remplaçant renseigné au sein du formulaire d'inscription précité sera le Capitaine d'équipe.

S'agissant des Tournois « Garena Free Fire » et « Fortnite Battle Royale », si le Capitaine d'équipe ou tout autre membre de l'équipe se désiste, son équipe sera automatiquement éliminée.

3.2 Phases de qualification aux Tournois (ci-après désignée « Phase de Qualification ») :

Les Phases de Qualification pour chaque Tournoi se dérouleront selon le planning repris en Annexe 1.

- **eFootball PES 2021 :** les qualifications se joueront en format coupe du monde, 128 (cent vingt-huit) Joueurs dans un arbre. Au total, 24 (vingt-quatre) Joueurs qualifiés pour la Phase Finale de chaque Saison, soit 2 (deux) Joueurs qualifiés pour la Phase finale par semaine pendant chaque Saison.

- **League of Legends :** 8 (huit) équipes de 6 (six) Participants seront invitées pour la première étape. L'invitation sera basée sur le classement des équipes selon leurs résultats sur la plateforme internationale de l'éditeur. Les équipes s'affronteront sur une base d'un tournoi similaire à un championnat de football (aller/retour). Chaque équipe affrontera les 7 (sept) autres équipes, donc chaque équipe jouera 14 (quatorze) matchs. Les 4 (quatre) équipes ayant obtenu le plus grand nombre de points, se qualifieront pour la Phase Finale de la Saison (#1 contre #3 et #2 contre #4).

- **Fortnite Battle Royale :** Les équipes ayant un Power Ranking supérieur à 300 (trois cent) seront sélectionnées pour la Phase de Qualification. Le Power Ranking est le classement interne du Tournoi « Fortnite Battle Royale », plus un Joueur gagne, plus il collecte des points Power Ranking. Les qualifications s'étaleront chaque Saison sur 12 (douze) semaines. Les 4 (quatre) meilleures équipes de chaque semaine se qualifieront pour la Phase Finale de chaque Saison, soit 48 (quarante-huit) équipes de 2 (deux) Participants se qualifieront pour la Phase Finale de chaque Saison.

- **Garena Free Fire :** Chaque semaine 24 (vingt-quatre) équipes de 4 (quatre) Participants seront qualifiées à la Phase Finale. Chaque Saison, 24 (vingt-quatre) meilleures équipes s'affronteront en Phase finale.

A l'issue de la Phase de Qualification de chaque Saison, 212 (deux-cent douze) Participants & 24 (vingt-quatre) Joueurs seront qualifiés pour la Phase Finale de chaque Tournoi.

Par conséquent, est repris ci-dessous un récapitulatif du nombre de Participants et de Joueurs qualifiés pour la Phase Finale et ce par Saison :

Saison 1

eFootball PES 2021 : 24 (vingt-quatre) Joueurs qualifiés à la Phase Finale ;
League of Legends : 4 (quatre) équipes de 5 (cinq) Participants, soit 20 (vingt) Participants qualifiés au total à la Phase Finale ;
Fortnite Batlle Royale : 48 (quarante-huit) équipes de 2 (deux) Participants, soit 96 (quatre-vingt-seize) Participants qualifiés au total à la Phase Finale ;
Garena Free Fire : 24 (vingt-quatre) équipes de 4 (quatre) Participants, soit 96 (quatre-vingt-seize) Participants qualifiés au total à la Phase Finale.

Saison 2

eFootball PES 2021 : 24 (vingt-quatre) Joueurs qualifiés à la Phase Finale ;
League of Legends : 4 (quatre) équipes de 5 (cinq) Participants, soit 20 (vingt) Participants qualifiés au total à la Phase Finale ;
Fortnite Batlle Royale : 48 (quarante-huit) équipes de 2 (deux) Participants, soit 96 (quatre-vingt-seize) Participants qualifiés au total à la Phase Finale ;
Garena Free Fire : 24 (vingt-quatre) équipes de 4 (quatre) Participants, soit 96 (quatre-vingt-seize) Participants qualifiés au total à la Phase Finale.

Saison 3

eFootball PES 2021 : 24 (vingt-quatre) Joueurs qualifiés à la Phase Finale ;
League of Legends : 4 (quatre) équipes de 5 (cinq) Participants, soit 20 (vingt) Participants qualifiés au total à la Phase Finale ;
Fortnite Batlle Royale : 48 (quarante-huit) équipes de 2 (deux) Participants, soit 96 (quatre-vingt-seize) Participants qualifiés au total à la Phase Finale ;
Garena Free Fire : 24 (vingt-quatre) équipes de 4 (quatre) Participants, soit 96 (quatre-vingt-seize) Participants qualifiés au total à la Phase Finale.

3.3 Organisation des Finales de chaque Tournoi (ci-après désigné « Phase Finale ») :

Les Phases Finales de chaque Tournoi de chaque Saison se dérouleront selon le planning repris en Annexe 1.

La Phase Finale pour chaque Tournoi se déroulera sur 3 (trois) étapes comme suit:

Saison 1 :

- le 9 juillet 2021 : la première étape de la Phase Finale pour désigner les gagnants de la Phase Finale du Tournoi « eFootball PES 2021 » ;
- le 10 juillet 2021 : la deuxième étape de la de la Phase Finale pour désigner les gagnants de la Phase Finale du Tournoi « Garena Free Fire » et du Tournoi « League of Legends »;
- le 11 juillet 2021 : la troisième étape de la Phase Finale pour désigner les gagnants de la Phase Finale du Tournoi « Fortinte Battle Royale ».

Saison 2 :

- le 8 octobre 2021 : la première étape de la Phase Finale pour désigner les gagnants de la Phase Finale du Tournoi « eFootball PES 2021 » ;
- le 9 octobre 2021 : la deuxième étape de la de la Phase Finale pour désigner les gagnants de la Phase Finale du Tournoi « Garena Free Fire » et du Tournoi « League of Legends » ;
- le 10 octobre 2021 : la troisième étape de la Phase Finale pour désigner les gagnants de la Phase Finale du Tournoi « Fortinte Battle Royale ».

Saison 3 :

- le 14 janvier 2022 : la première étape de la Phase Finale pour désigner les gagnants de la Phase Finale du Tournoi « eFootball PES 2021 » ;
- le 15 janvier 2022 : la deuxième étape de la de la Phase Finale pour désigner les gagnants de la Phase Finale du Tournoi « Garena Free Fire » et du Tournoi « League of Legends » ;
- le 16 janvier 2022 : la troisième étape de la Phase Finale pour désigner les gagnants de la Phase Finale du Tournoi « Fortinte Battle Royale ».

Les Phases Finales de chacun des Tournois se dérouleront au centre de gaming situé à 267, Boulevard Zerktouni, Racine, Préfecture Anfa, Casablanca, au Royaume du Maroc (ci-après désigné « Centre de Gaming ») où seront présents 1 (un) commentateur spécialisé en gaming et 6 (six) modérateurs de jeux. Le commentateur et les modérateurs devront animer les Tournois, en assurer la bonne tenue et assister les Participants et Joueurs de chaque Tournoi.

Les Participants et Joueurs disposeront pour les Phases Finales de :

- **Pour le Tournoi eFootball PES 2021 :** (i) manettes de console de jeu Playstation fonctionnelles nécessaires, (ii) consoles de jeu Playstation fonctionnelles nécessaires, et (iii) tablettes fonctionnelles et nécessaires et ce, afin que les Joueurs puissent disputer la Phase Finale dans les meilleurs conditions.

- **Pour le Tournoi League of Legends et Fortnite Battle Royale :** (i) machine PC fonctionnelles nécessaires, (ii) claviers fonctionnels nécessaires, (iii) casques fonctionnels nécessaires, (iiii) souris fonctionnelles nécessaires et ce, afin que les Participants puissent disputer les différentes Phases Finales dans les meilleures conditions.

S'agissant du Tournoi Garena Free Fire, les Participants utiliseront leurs propres équipements.

En cas de prolongement de la situation sanitaire et si par conséquent, les Phases Finales ne sont pas autorisées à être tenues en présentiel tel que prévu au sein des présentes, celles-ci seront organisées à distance dont les modalités seront communiqués par MEDI TELECOM ou son prestataire en temps utile.

ARTICLE 4 : DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les Participants (en ce compris le remplaçant) et les Joueurs reconnaissent et acceptent que les données collectées, dans le cadre du Jeu, objet des présentes, feront l'objet d'un traitement sous forme de fichiers papiers ou informatiques et ce, conformément à la loi n° 09-08 sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Les données collectées sont traitées par MEDI TELECOM aux fins d'identification et de gestion de la relation entre MEDI TELECOM et les Participants (en ce compris le remplaçant) et les Joueurs.

Les informations sont utilisées par MEDI TELECOM, ses sociétés –mères ou filiale, ou ses prestataires, qu'ils soient situés au Maroc ou à l'étranger, pour la gestion des comptes des Participants (en ce compris le remplaçant) et les Joueurs.

MEDI TELECOM peut utiliser les données personnelles des Participants (en ce compris le remplaçant) et les Joueurs pour toute opération de marketing direct concernant les produits et services de MEDI TELECOM via courrier électronique et SMS.

Sous réserve, du consentement exprès des Participants (en ce compris le remplaçant) et les Joueurs, lesquels doivent être indiqués au sein du document d'acceptation du gain, MEDI TELECOM peut utiliser les données personnelles des gagnants pour toute opération de marketing direct via téléphone, courrier postal etc., réalisée par MEDI TELECOM.

MEDI TELECOM pourra communiquer lesdites informations à des tiers, en ce compris des tiers situés en dehors du Royaume du Maroc, aux fins de traitement, notamment à des cabinets d'étude de marché et instituts de sondage et ce, exclusivement à des fins d'étude et d'analyse.

Les Participants (en ce compris le remplaçant) et les Joueurs autorisent le transfert de leurs données personnelles à l'étranger.

Conformément à la loi n°09-08 relative à « la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel », les Participants (en ce compris le Remplaçant) et les Joueurs disposent à tout moment d'un droit individuel d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification des données le concernant et, le cas échéant, d'opposition au traitement de leurs données ou à leur transmission par MEDI TELECOM à des tiers.

Ils peuvent exercer leurs droits en envoyant un courrier, mentionnant ses : nom, prénom et numéro d'appel et en y joignant une copie de sa pièce d'identité, à l'adresse de MEDI TELECOM: Lotissement La Colline II, Immeuble les Quatre Temps, Sidi Maârouf, Casablanca, Maroc.

ARTICLE 6 : GAINS

6.1 A l'issue de la Phase Finale et ce pour chacune des 3 (trois) Saisons des Tournois, les 36 (trente-six) gagnants de la Phase Finale tous Tournois confondus seront annoncés séance tenante et gagneront chacun les lots suivants répartis en fonction de leur classement dans leur Tournois et en fonction du Tournoi comme suit :

Gagnants de la Phase Finale du Tournoi « eFootball PES 2021 » :

- **Pour le Joueur gagnant de la Phase Finale classé premier :** 1 (une) Console Playstation 5 d'une valeur de 7000 MAD TTC (sept mille dirhams toutes taxes comprises).
- **Pour le Joueur gagnant de la Phase Finale classé deuxième :** 1 (un) Ecran BenQRL 2755 d'une valeur de 3000 MAD TTC (trois mille dirhams toutes taxes comprises).
- **Pour le Joueur gagnant de la Phase Finale classé troisième :** 1 (une) manette Scuf Gaming d'une valeur de 1900 MAD TTC (mille neuf cent dirhams toutes taxes comprises).

Gagnants de la Phase Finale du Tournoi « League of Legends » :

- **Pour chacun des 5 (cinq) Participants ayant joué la Phase Finale et désignés gagnants de la Phase Finale de l'équipe classée première en terme de nombre de points :** 1 (une) Chaise Gamer chacun d'une valeur de 3200 MAD TTC (trois mille deux cent dirhams toutes taxes comprise).

- **Pour chacun des 5 (cinq) Participants ayant joué la Phase Finale et désignés gagnants de la Phase Finale de l'équipe classée deuxièmes en terme de nombre de points :** 1 (un) clavier Ducky Channel chacun d'une valeur de 1800 MAD TTC (mille huit cent dirhams toutes taxes comprises).
- **Pour les 5 (cinq) Participants ayant joué la Phase Finale et désignés gagnants de la Phase Finale de l'équipe classée troisièmes en terme de nombre de points :** 1 **(**un) casque audio de marque Cooler Master chacun d'une valeur de 1000 MAD TTC (mille dirhams toutes taxes comprises).

Gagnants de la Phase Finale du Tournoi « Fortnite Battle Royale » :

- **Pour les 2 (deux) Participants gagnants de la Phase Finale de l'équipe classée première en terme de nombre de points :** 1 (une) chaise Gamer chacun d'une valeur de 3200 MAD TTC (trois mille deux cent dirhams toutes taxes comprises).
- **Pour les 2 (deux) Participants gagnants de la Phase Finale de l'équipe classée deuxième en terme de nombre de points :** 1 (un) Ecran BenQ XL2546 chacun d'une valeur de 2800 MAD TTC (deux mille huit-cent dirhams toutes taxes comprises).
- **Pour les 2 (deux) Participants gagnants de la Phase Finale de l'équipe classée troisième en terme de nombre de points :** 1 (un) Clavier Ducky Channel chacun d'une valeur de 1800 MAD TTC (mille huit-cent dirhams toutes taxes comprises).

Gagnants de la Phase Finale du Tournoi « Garena Free Fire » :

- **Pour les 4 (quatre) Participants gagnants de la Phase Finale de l'équipe classée première en terme de nombre de points :** 1 (un) smartphone de marque Realme chacun d'une valeur de 2000 MAD TTC (deux mille dirhams toutes taxes comprises).
- **Pour les 4 (quatre) Participants gagnants de la Phase Finale de l'équipe classée deuxième en terme de nombre de points :** 1 (une) manette Mobile Rizer chacun d'une valeur de 1500 MAD TTC (mille cinq-cents dirhams toutes taxes comprises).
- **Pour les 4 (quatre) Participants gagnants de la Phase Finale de l'équipe classée troisième en terme de nombre de points :** 1 (une) recharge Orange chacun d'une valeur de 1000 (mille dirhams toutes taxes comprises) MAD.

Dans le cas où les Phases Finales sont tenues à distance en raison de la situation sanitaire, les gagnants seront annoncés en ligne et ce, à l'issue des Phases Finales.

6.2. Pour les gains, MEDI TELECOM se réserve le droit de les remplacer, en tout ou partie, par un autre gain de valeur équivalente, en cas d'impossibilité temporaire ou définitive pour MEDI TELECOM de donner aux gagnants les gains proposés au titre du présent Jeu, notamment en cas de rupture momentanée ou définitive de stock.

MEDI TELECOM décline toute responsabilité concernant les faits préjudiciables, les dommages directs ou indirects, immédiats ou futurs, quelles que soient leur nature et les circonstances au cours desquelles ils se sont produits, survenus pendant la jouissance du gain attribué dans le cadre des présentes et/ou du fait de son utilisation.

Il est établi que MEDI TELECOM ne délivre aucune garantie de quelle que nature que ce soit s'agissant du gain attribué. Il est d'autre part établi que MEDI TELECOM n'est aucunement responsable de l'utilisation desdits gains, de tout fait, de quelle que nature qu'il soit, directement ou indirectement lié à ladite utilisation.

Les gagnants de la recharge Orange i.e. les 4 (quatre) Participants gagnants de la Phase Finale de l'équipe classée troisième du Tournoi « Garena Free Fire » doivent disposer d'une ligne Orange et communiquer leur numéro à MEDI TELECOM au moment de la remise du gain. Si le gagnant n'est pas titulaire d'une ligne Orange, le gain ne pourra lui être attribué, ce que les Participants reconnaissent et acceptent.

Si les gagnants refusent ou se désistent du gain qui leur revient de droit, ceux-ci devront confirmer leur désintérêt pour lesdits gains par écrit.

Une fois le gain acquis par le gagnant, il ne pourra être ni échangés, ni repris, ni convertis en espèces.

ARTICLE 7 : RETRAIT DES GAINS

Concernant le gain « recharge Orange » repris au sein de l'article 6 des présentes :

Une fois les gagnants de la Phase Finale de l'équipe classée troisième du Tournoi « Garena Free Fire » désignés et le numéro de leur ligne Orange confirmée, ces derniers se verront injecter leur recharge Orange, selon le montant défini au sein de l'article 6 des présentes, sur le numéro de leur ligne Orange communiqué par lesdits gagnants par courriel après avoir été notifiés de leurs gain.

S'agissant des autres gains, ceux-ci seront remis séance tenante aux gagnants à l'issue des Phases Finales et ce, au sein du Centre de Gaming.

Dans le cas où les Phases Finales sont tenues à distance en raison de la situation sanitaire, les gagnants seront invités à récupérer leurs gains au Centre de Gaming.

ARTICLE 8 : DISPOSITIONS GENERALES.

MEDI TELECOM n'est pas responsable de la perte ou du vol des gains, une fois que ceux-ci sont remis aux gagnants.

Toute information communiquée par les gagnants, notamment les coordonnées de ceux-ci, sera considérée comme nulle et ne sera pas prise en considération si elle comporte une inexactitude ou si elle est incomplète.

MEDI TELECOM ne pourrait être tenue responsable d'un préjudice d'aucune nature (personnelle, physique, matérielle, financière ou autre) survenu à l'occasion de la participation au présent Jeu.

MEDI TELECOM se réserve le droit d'exclure de la participation au présent Jeu toute personne troublant le déroulement du Jeu.

Les gains mis en jeu et attribués au gagnant, ne seront ni repris ni échangés contre un autre gain, objet ou prestation quelle que soit sa valeur. Les gains ne pourront faire l'objet d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit.

MEDI TELECOM se réserve le droit de mettre fin à la participation d'un ou de plusieurs Participants et/ou Joueurs, à tout moment, dans l'hypothèse où ces derniers ne respecteraient

pas les normes et les valeurs de MEDI TELECOM notamment : le respect mutuel, le civisme ou encore, le savoir-vivre et notamment en cas de comportement anormal, de vandalisme etc…

ARTICLE 9 : UTILISATION DU NOM ET DE L'IMAGE DES JOUEURS ET DES PARTICIPANTS

En signant et légalisant l'autorisation d'utilisation et d'exploitation des droits d'image des Participants (y compris les remplaçants) et Joueurs, jointe en annexe 4 des présentes, les Participants et Joueurs s'engagent et autorisent MEDI TELECOM, à utiliser et communiquer leurs noms et prénoms, leurs coordonnées, leurs photographies, leurs voix et leur image à des fins promotionnelles ou pour toute campagne de communication autour du Jeu (média, hors média et messages vocaux) dans les conditions et délais définis en Annexe 5 des présentes.

En outre, MEDI TELECOM se réserve le droit de communiquer au public l'identité des gagnants par tous moyens ou supports médiatiques.

ARTICLE 10 : FRAUDES

Toute participation au Jeu objet des présentes implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Toute fraude, détournement ou abus entraînent la disqualification des Participants et/ou Joueurs et la remise en jeu des gains éventuellement attribués.

ARTICLE 11 : MODIFICATION DU REGLEMENT

MEDI TELECOM se réserve la possibilité de modifier le présent règlement en cas de besoin, à prendre toutes décisions qu'il pourrait estimer utiles pour l'application et l'interprétation du règlement.

Toutes modifications, substantielles ou non au présent règlement peuvent éventuellement être apportées pendant le déroulement du Jeu.

ARTICLE 12 : INTERRUPTION-ANNULATION

MEDI TELECOM se réserve le droit d'interrompre ou de suspendre le Jeu si elle le juge nécessaire ou en cas de décision des autorités compétentes, sans que sa responsabilité ne soit engagée.

MEDI TELECOM se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de modifier, d'arrêter ou d'annuler le Tournoi à tout moment si elle le juge nécessaire, sans que sa responsabilité soit engagée.

ARTICLE 13 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation au Jeu implique de la part des Participants et Joueurs l'acceptation sans aucune réserve du présent règlement et du principe du Jeu.

Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera automatiquement privé de la possibilité de participer au Jeu, mais également du gain qu'il aura pu éventuellement gagner.

ARTICLE 14 : DEPOT DU REGLEMENT

Le présent règlement est déposé au rang des minutes de l'étude de Maître Ihssane Bensouda, notaire sis 22, Boulevard Omar El Khayam Résidence Fatimzahra Beauséjour, Casablanca, Maroc.

Le présent règlement sera adressé à titre gratuit à toute personne qui en ferait la demande auprès de MEDI TELECOM SA sise Lotissement la Colline II, Immeuble les Quatre Temps, Sidi Maârouf, Casablanca Maroc.

ARTICLE 15 : RECLAMATIONS

Toutes réclamations, demandes d'informations, contestations ou suggestions doivent être adressées à la société MEDI TELECOM SA, sise Lotissement La Colline II, Immeuble les Quatre Temps, Sidi Maârouf, Casablanca, Maroc.

ARTICLE 16 : LEGISLATION APPLICABLE

Le présent règlement est soumis à la loi marocaine.

En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation de ce règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal compétent de Casablanca.

M. Hendrik KASTEEL
Directeur Général

ANNEXE 1: PLANNING DES TOURNOIS

Calendrier 2021

Janvier 2021							
SM	D	L	M	M	J	V	S
						1	2
1	3	4	5	6	7	8	9
2	10	11	12	13	14	15	16
3	17	18	19	20	21	22	23
4	24	25	26	27	28	29	30
5	31						

Février 2021							
SM	D	L	M	M	J	V	S
5		1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	13
7	14	15	16	17	18	19	20
8	21	22	23	24	25	26	27
9	28						

Mars 2021 (saison 1)							
SM	D	L	M	M	J	V	S
9		1	2	3	4	5	6
10	7	8	9	10	11	12	13
11	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27
13	28	29	30	31			

Avril 2021 (saison 1)							
SM	D	L	M	M	J	V	S
13					1	2	3
14	4	5	6	7	8	9	10
15	11	12	13	14	15	16	17
16	18	19	20	21	22	23	24
17	25	26	27	28	29	30	

Mai 2021 (saison 1)							
SM	D	L	M	M	J	V	S
17							1
18	2	3	4	5	6	7	8
19	9	10	11	12	13	14	15
20	16	17	18	19	20	21	22
21	23	24	25	26	27	28	29
22	30	31					

Juin 2021 (saison 2)							
SM	D	L	M	M	J	V	S
22			1	2	3	4	5
23	6	7	8	9	10	11	12
24	13	14	15	16	17	18	19
25	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30			

Juillet 2021 (saison 2)							
SM	D	L	M	M	J	V	S
26					1	2	3
27	4	5	6	7	8	9	10
28	11	12	13	14	15	16	17
29	18	19	20	21	22	23	24
30	25	26	27	28	29	30	31

Aout 2021 (saison 2)							
SM	D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6	7
32	8	9	10	11	12	13	14
33	15	16	17	18	19	20	21
34	22	23	24	25	26	27	28
35	29	30	31				

Septembre 2021 (saison 3)							
SM	D	L	M	M	J	V	S
35				1	2	3	4
36	5	6	7	8	9	10	11
37	12	13	14	15	16	17	18
38	19	20	21	22	23	24	25
39	26	27	28	29	30		

Octobre 2021 (saison 3)							
SM	D	L	M	M	J	V	S
39						1	2
40	3	4	5	6	7	8	9
41	10	11	12	13	14	15	16
42	17	18	19	20	21	22	23
43	24	25	26	27	28	29	30
44	31						

Novembre 2021 (saison 3)							
SM	D	L	M	M	J	V	S
44		1	2	3	4	5	6
45	7	8	9	10	11	12	13
46	14	15	16	17	18	19	20
47	21	22	23	24	25	26	27
48	28	29	30				

Décembre 2021 (saison 3)							
SM	D	L	M	M	J	V	S
48				1	2	3	4
49	5	6	7	8	9	10	11
50	12	13	14	15	16	17	18
51	19	20	21	22	23	24	25
52	26	27	28	29	30	31	

Janvier 2022 (saison 3)							
SM	D	L	M	M	J	V	S
1							1
2	2	3	4	5	6	7	8
3	9	10	11	12	13	14	15
4	16	17	18	19	20	21	22
5	23	24	25	26	27	28	29
6	30	31					

Fortnite Battle Royale & eFootball PES 2021

League of Legends

Free Fire

eFootball PES 2021

ANNEXE 2 : PLANNING DES INSCRIPTIONS AUX TOURNOIS EFOOTBALL PES 2021, FORTNITE BATTLE ROYALE & GARENA FREE FIRE

Saison 1:

- du 12 avril 2021 au 15 avril 2021 ;
- du 19 avril 2021 au 22 avril 2021 ;
- du 26 avril 2021 au 29 avril 2021 ;
- du 3 mai 2021 au 6 mai 2021 ;
- du 10 mai 2021 au 13 mai 2021 ;
- du 17 mai 2021 au 20 mai 2021 ;
- du 24 mai 2021 au 27 mai 2021 ;
- du 31 mai 2021 au 3 juin 2021 ;
- du 7 juin 2021 au 10 juin 2021 ;
- du 14 juin 2021 au 17 juin 2021 ;
- du 21 juin 2021 au 24 juin 2021 ;
- du 28 juin 2021 au 1er juillet 2021.

Saison 2 :

- du 12 juillet 2021 au 15 juillet 2021 ;
- du 19 juillet 2021 au 22 juillet 2021 ;
- du 26 juillet 2021 au 29 juillet 2021 ;
- du 2 août 2021 au 5 août 2021 ;
- du 9 août 2021 au 12 août 2021 ;
- du 16 août 2021 au 20 août 2021 ;
- du 23 août 2021 au 26 août 2021 ;
- du 30 août 2021 au 2 septembre 2021 ;
- du 6 septembre 2021 au 9 septembre 2021 ;
- du 13 septembre 2021 au 16 septembre 2021 ;
- du 20 septembre 2021 au 23 septembre 2021 ;
- du 27 septembre 2021 au 30 septembre 2021.

Saison 3 :

- du 18 octobre 2021 au 21 octobre 2021 ;
- du 25 octobre 2021 au 28 octobre 2021 ;
- du 1 novembre 2021 au 4 novembre 2021 ;
- du 8 novembre 2021 au 11 novembre 2021 ;
- du 15 novembre 2021 au 18 novembre 2021 ;
- du 22 novembre 2021 au 25 novembre 2021 ;
- du 29 novembre 2021 au 2 décembre 2021 ;
- du 6 décembre 2021 au 9 décembre 2021 ;
- du 13 décembre 2021 au 16 décembre 2021 ;
- du 20 décembre 2021 au 23 décembre 2021 ;
- du 27 décembre 2021 au 30 décembre 2021 ;
- du 3 janvier 2022 au 6 janvier 2022.

ANNEXE 3 : CALCUL DES POINTS

- Nous utiliserons un format ligue
- Les gagnants de chaque match auront 1 point tandis que les perdants récoltent 0 points.
- A la fin de la saison, les 4 meilleures équipes au classement seront qualifies pour la grande finale

Rang	Points	Extra Points
1	300	+20 points for each Kill
2	200	
3	170	
4	135	
5	105	
6	80	
7	60	
8	45	
9	30	
10	20	
11	10	
12	0	

Rang	Points	Extra Points
1	300	+20 points for each Kill
2	200	
3	170	
4	135	
5	105	
6	80	
7	60	
8	45	
9	30	
10	20	
11	10	
12	0	

- Nous utiliserons un format de coupe du monde
- Un arbre de 128 joueurs ou les gagnants procèdent a l'etape suivante

ANNEXE 4: MODELE D'AUTORISATION D'UTILISATION ET D'EXPLOITATION DES DROITS D'IMAGE DES PARTICIPANTS ET JOUEURS

Je soussigné(e),……..……... ;

titulaire de la CIN n° …….……;

né(e) le…… ;

demeurant sis ……..……... ;

déclare par ma simple signature de la présente autorisation, sans qu'il ne soit besoin d'effectuer de formalités supplémentaires, (i) être majeur(e) et capable, (ii) participer volontairement à l'évènement **« Orange Esport Champions »** qui aura lieu du …….. au ……inclus (ci-après le « Tournoi ») organisé par **MEDI TELECOM SA**, société anonyme de droit marocain au capital social de 2.373.168.700 Dirhams, ayant son siège social sis Lotissement la Colline II, Immeuble les Quatre Temps, Sidi Maârouf, Casablanca, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 97815, Identification Fiscale n° 108 6826 (ci-après désignée « MEDI TELECOM SA »), via son sous-traitant, ATLAS GAMING SARL, société à responsabilité limitée de droit marocain au capital social de 100000 MAD, ayant son siège social sis 267, Boulevard Zerktouni, Racine, Préfecture Anfa, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro 422845, Identification Fiscale n° 33624730 et (iii) autoriser expressément MEDI TELECOM à réaliser des enregistrements de mon Image et à utiliser et exploiter mon Image dans le cadre de toute campagne de communication autour du Tournoi et quel qu'en soit le support de communication (ATL et BTL notamment TV, affichage, flyers, presse, cinéma, web etc…) et ce pour des besoins internes et/ou pour une exploitation et diffusion publique au sein du territoire du Royaume du Maroc et à l'international, sur Internet et dans les réseaux sociaux en ce compris dans les points de ventes de MEDI TELECOM.

Il est expressément entendu que pour les besoins de la présente autorisation « Image » signifie : mon nom, mon prénom, mes surnoms, ma voix, mon image etc… ou encore les retranscriptions de mes propos quel qu'en soit le support (photo, vidéo, papier etc….) et la technologie utilisée, en ce compris les rushs qu'ils aient été diffusés ou non.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 2 (deux) ans à compter de la date de sa signature pour l'exploitation et diffusion publique sur le territoire du Royaume du Maroc et à l'international et pour une durée illimitée pour Internet, les réseaux sociaux et les diffusions internes.

Je reconnais et accepte expressément que MEDI TELECOM ne me reversera aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit et de quelque nature que ce soit au titre de l'exploitation de mon Image. De plus, je reconnais qu'il n'existe aucune relation « employeur-employé » me liant à MEDI TELECOM.

Je déclare et reconnais également que mon intervention, dans le cadre des prises de vue et des enregistrements susmentionnés, ne revêt aucun caractère artistique et qu'aucun droit d'auteur ou droit voisin n'y est attaché, cette intervention n'ayant aucunement pour objet une œuvre ou

l'interprétation d'une œuvre et que mon intervention ne s'apparente en rien à une participation à un tournage ni à une prestation à quelque titre que ce soit.

J’accepte que, conformément à la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel, je dispose à tout moment d’un droit individuel d’accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification des données me concernant et, le cas échéant, d'opposition au traitement de mes données ou à leur transmission par MEDI TELECOM à des tiers. Je peux exercer mes droits en envoyant un courrier, mentionnant mes : nom, prénom et numéro d'appel et en y joignant une copie de ma pièce d'identité, à l’adresse de MEDI TELECOM: Lotissement La Colline II, Immeuble les Quatre Temps, Sidi Maârouf, Casablanca, Maroc.

Fait à ……., le ……, en 2 (deux) exemplaires originaux, dont l'un m'a été remis.

Signature légalisée